



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences contre les policiers

Question au Gouvernement n° 3799

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES POLICIERS

M. le président. La parole est à M. Philippe Michel-Kleisbauer.

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Au cœur de la nuit, je me suis rendu dans le commissariat de Fréjus, où l'officier de quart, le commandant Jean-Paul Darre, et quelques hommes, continuaient leur travail après avoir essuyé une autre nuit mouvementée, la quatrième en une semaine après celles de mercredi, vendredi et dimanche. Ils m'ont rendu compte de la situation avec le calme et le professionnalisme que vous avez pu vous-même constater il y a quelques jours à Marseille chez la commissaire divisionnaire Béatrice Fontaine, qui a longtemps été leur patronne.

M. Pierre Cordier. Cela fait quatre ans que vous êtes aux affaires !

M. Philippe Michel-Kleisbauer. J'ai constaté pareils professionnalisme et expertise de la part de la police municipale de Fréjus, en première ligne lors de ces quatre nuits, certainement parce que son chef, le capitaine Eygazier, est un officier de réserve du vingt-et-unième régiment d'infanterie de marine – dont le chef des unités opérationnelles peut se prévaloir d'états de service impeccables. J'ai la fierté de l'avoir fait recruter à Fréjus il y a treize ou quatorze ans.

Les événements de ces quatre nuits sont une réaction à votre politique de lutte contre le trafic de stupéfiants. Ainsi, après des saisies records et des arrestations d'importance, des hommes se sont attaqués à des caméras de vidéosurveillance, ce qui a amené notre police municipale à monter à l'assaut et à passer des nuits à répondre aux tirs de mortier par des tirs de flash-ball.

Aussi, monsieur le ministre de l'intérieur, je souhaiterais que vous apportiez tout votre soutien à la police nationale et à la police municipale, qui le méritent, et que vous fassiez grâce à la demande du commissaire Faivre de bénéficier d'unités mobiles supplémentaires pour tenir la place les nuits qui viennent et de mener cette mission à son terme, car nous sommes en mesure de venir à bout de cette délinquance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Bien évidemment, les effectifs de la police nationale et de la police municipale, qui établissent l'ordre républicain, ont tout mon soutien, à Fréjus comme ailleurs. Vous avez raison de le souligner, si, dans certains quartiers de la République, on s'en prend à des mâts de vidéosurveillance, comme à Montbéliard,...

M. Pierre Cordier. On dirait que vous venez d'arriver ! Ça fait quatre ans que vous êtes au pouvoir !

M. Gérald Darmanin, ministre . . .ou à des policiers, gendarmes et policiers municipaux, comme ce fut le cas dans de nombreuses villes de France ces derniers temps et singulièrement à Fréjus, c'est parce que nous avons continué notre travail, une lutte implacable, contre les consommateurs – avec l'AFD, l'amende forfaitaire délictuelle –... *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR)*

M. Pierre Cordier. Gérard Collomb, reviens !

M. Gérald Darmanin, ministre . . .et ceux qui organisent le trafic de drogues, et donc d'armes. C'est parce que ces actions de police, de gendarmerie et aussi des municipalités sont menées que nous assistons à ces réactions tout à fait condamnables et qu'il faut absolument défendre l'ordre républicain.

Cela fait trois nuits de suite que des policiers nationaux et municipaux sont présents à Fréjus. Vous le savez, quinze policiers ont été envoyés depuis deux jours pour maintenir l'ordre républicain. J'ai décidé de l'envoi de quarante policiers supplémentaires, appartenant aux CRS, qui aideront la police municipale et la police nationale à intervenir.

Comme vous l'avez souligné, les hommes et les femmes de la police et de la gendarmerie, avec le concours de la police municipale, en luttant contre le trafic de stupéfiants, qu'il s'agisse de cannabis,...

M. Pierre Cordier. Qu'il ne faut pas légaliser !

M. Gérald Darmanin, ministre . . .de cocaïne, ou d'héroïne – ce que nous ne devons en aucun cas relativiser dans les discours –, il est évident que nous luttons aussi contre les cambriolages, les atteintes aux biens, le trafic d'armes, et, vous l'avez dit, les atteintes aux personnes. Nous allons gagner la guerre contre la drogue, certes en consacrant beaucoup de moyens, mais en déployant une grande volonté et de nombreuses actions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Michel-Kleisbauer](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3799

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 mars 2021](#)